

## **Informations relatives à MaPrimeRénov et à la trêve hivernale**

### **MaPrimeRénov s'ouvre aux usufruitiers**

On savait déjà que MaPrimeRénov, associée aux primes des fournisseurs d'énergie s'adressait à un vaste public : propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriété et ce sans exclusion du fait des ressources.

Le décret du 25 janvier a ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 MaPrimeRénov aux usufruitiers. C'est une excellente nouvelle notamment pour toutes les personnes veuves et veufs car elles sont presque toujours usufruitières de leur logement. Même si la demande doit être faite à partir du 1<sup>er</sup> juillet, elles peuvent engager immédiatement les travaux c'est-à-dire signer les devis et verser un acompte.

### **Prolongation de la trêve hivernale**

Madame Wargon a annoncé lundi 1<sup>er</sup> février la prolongation de la trêve hivernale. Celle-ci devait se terminer le 1<sup>er</sup> avril. Elle est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Elle a aussi précisé qu'en sorite de trêve, il y aura un échelonnement des concours de la force publique.

Rappelons que l'expulsion est une mesure d'exécution d'un jugement du tribunal qui a prononcé la résiliation du bail. Une « expulsion » sans jugement du tribunal n'est rien d'autre d'une voie de fait du propriétaire, interdite par la loi Alur et sanctionnée pénalement



**Alain Dehaut**  
**Directeur de l'Adil de l'Oise - Espace Conseil**  
**Faire**

*17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais*



*Accès personnes à mobilité réduite : 26*

*rue de l'abbé Gellée*

*Tel 03.44.48.61.30 – ligne directe :*

*03.44.48.21.44 - mobile : 06.30.27.89.50*

*Site internet: [www.adil60.org](http://www.adil60.org)*



*L'ADIL prolonge sa mission de service public par des permanences [info logement](#) et [info énergie](#) dans tout le département de l'Oise*

*[Puis-je accéder à la propriété ? Demande d'étude de financement en ligne](#)*